

CHAPITRE 2

Stratégie de recherche et dispositif méthodologique

Stratégie de recherche et dispositif méthodologique

✎ par Dominique Charrier, Jean Jourdan, Hugo Bourbillères, Mathieu Djaballah, Charlotte Parmantier

L'étude sur l'impact social de l'Euro 2016 en Île-de-France, initiée en partenariat avec l'ANDIISS, a pris appui sur un contexte où la France a accueilli et se prépare, à la suite de l'Euro 2016, à accueillir plusieurs grands événements sportif⁽¹⁾ et où Paris et quelques territoires sont chargés d'accueillir le plus prestigieux d'entre eux, les Jeux Olympiques et Paralympiques, en 2024.

Dans ce cadre, le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, les villes hôtes franciliennes (Saint-Denis et Paris) et la communauté d'agglomération de Plaine-Commune ont soutenu, de manière solidaire, la démarche d'étude de l'ANDIISS et du laboratoire SPOTS-CIAMS, engagée à l'automne 2015 et qui s'est achevée en juin 2017.

Les entretiens exploratoires réalisés avec les partenaires financiers pressentis pendant la phase préparatoire de l'étude (novembre 2014-décembre 2015) ont permis de constituer un comité de pilotage regroupant les responsables techniques des collectivités concernées par le financement de l'étude, les représentants de l'ANDIISS Île-de-France et les chercheurs de SPOTS. Il a eu pour finalités de co-construire les objectifs de l'étude et le dispositif méthodologique, en articulant les objectifs partagés et les objectifs spécifiques à chaque territoire, de faciliter la mise en œuvre de l'étude notamment pendant l'Euro et de définir les modalités de l'analyse partagée et de valorisation des résultats.

Les résultats d'une recherche n'ont de sens que si on accède de manière précise à leur mode de production pour mieux en apprécier la portée mais aussi les limites. Ce chapitre

(1) Le délégué général adjoint aux Jeux Olympiques et aux Grands Événements de la ville de Paris liste dans une interview (17 mai 2018 - Olbia le blog) une dizaine d'événements alors à venir : Gay Games, Ryder Cup et Euro féminin de handball en 2018, coupe du monde féminine de football et Euro masculin de volley-ball en 2019, championnats d'Europe d'athlétisme et de gymnastique artistique en 2020, coupe du monde de rugby en 2023.

a donc pour vocation de donner à voir, et donc à mettre en débat, les conséquences méthodologiques des choix présentés et commentés dans le chapitre 1, et les éventuels impensés qui sauteront aux yeux des lecteurs les plus aguerris. Il détaille aussi dans une deuxième partie, les techniques utilisées dans ce dispositif qui aura été, compte tenu des moyens mobilisés par les collectivités locales partenaires et par l'ANDIISS, à la hauteur de nos attentes. Ce dispositif constitue aussi l'un des principaux résultats de l'étude, il devient, *in fine*, une proposition de stratégie de recherche permettant d'appréhender les impacts sociaux d'un grand événement sportif.

1. UNE STRATÉGIE DE RECHERCHE ADAPTÉE A L'EURO 2016

Les différentes études menées depuis la fin des années 1990, et en particulier celle menée sur la coupe du monde de rugby de 2007, nous ont définitivement convaincus de l'intérêt qu'il y a à travailler au plus près des territoires, de leurs responsables, de leurs acteurs et de leurs habitants. En conséquence, nous avons choisi de ne travailler qu'avec des territoires volontaires, disposés à consacrer du temps, de l'intelligence collective et des moyens à l'étude ; à mettre à disposition de notre équipe les données utiles et à faciliter les contacts avec les acteurs locaux. Cet intérêt partagé a permis de travailler *ex ante* et *ex post*, même si l'après événement a été inégalement actif avec les collectivités partenaires. Il a aussi facilité la mise en œuvre d'un processus de co-construction des objectifs et de la méthodologie déployée, permettant de prendre en compte et de rendre compatibles les attendus scientifiques des chercheurs et ceux des acteurs, pris dans des contraintes différentes mais majeures.

De la même manière, toujours dans le prolongement des travaux précédents, nous avons tenté d'adapter la stratégie de recherche aux contextes locaux, aux attendus respectifs des acteurs et des chercheurs engagés, aux caractéristiques de l'événement, et enfin, à la singularité économique et culturelle du football.

1.1. Présentation sociodémographique des territoires étudiés

A partir des études exploratoires réalisées antérieurement et notamment lors de la coupe du monde de rugby en 2007, il a d'abord été décidé de travailler sur quatre niveaux de territoires franciliens imbriqués : la région Île-de-France⁽²⁾, le département de la Seine-Saint-Denis, la communauté d'agglomération de Plaine-Commune (qui regroupe 7 communes -dont Saint-Denis- et environ 411.000 habitants), les villes hôtes de Paris et de Saint-Denis. C'est à notre connaissance une stratégie inédite d'embrasser ainsi les quatre niveaux d'échelle. Elle aura notamment permis de faire apparaître, au-delà des frontières administratives, des logiques de partenariat réticulaire, qui

(2) Qui, pour des raisons budgétaires, n'a pas été en mesure de participer au financement de l'étude.

seront utiles notamment en vue des JOP 2024.

Ces territoires imbriqués ont des caractéristiques sociodémographiques et sportives bien différentes. Il est bien sûr impossible de les présenter longuement ici. Retenons seulement quelques données et éléments analytiques qui nous ont semblé pertinents lors de la définition des objectifs et de la stratégie de recherche de l'étude.

Dans les analyses qui seront développées dans les chapitres suivants, il ne faudra pas perdre de vue les repères démographiques qui sont regroupés ici. Les trois territoires observés de près, ce qui ne fut pas le cas de la région francilienne sauf par le recensement des projets à visée sociale, constituent des territoires plutôt peuplés et présentant une densité particulièrement élevée au regard des moyennes régionale (1 006 hab. par km²) et nationale (118).

Au niveau socio-économique, deux catégories apparaissent nettement. D'un côté, Paris, ville capitale, mondialement connue, connaît une situation moins difficile que Saint-Denis et la Seine-Saint-Denis, territoires dans lesquels la pauvreté, le chômage sévissent sérieusement et ont tendance à se concentrer dans les quartiers relevant de la politique de la Ville, en proportion bien plus nombreux qu'à Paris. A titre d'exemple, à Saint-Denis, plus de 70 % de la population de la ville réside dans un quartier couvert par les dispositifs de la politique de la Ville (définie depuis 2014 à partir de l'indicateur des revenus).

Doc n° 1 : caractéristiques sociodémographiques des territoires observés.

(Source : Comparateur de territoire INSEE. Site consulté le 26.06.2018. Les données grisées sont calculées par nos soins)

Données 2015	Paris	Saint-Denis	Seine-Saint-Denis	Île-de-France	France
Population	2 200 000	111 000	1 592 700	12 082 000	64 300 800
Densité	20 934	8 989	6 743	1 006	118,2
Taux de chômage des 15 à 64 ans	12,2 %	23,7 %	19 %	12,8 %	13,7 %
Part des ménages fiscaux imposés	70,2 %	40,9 %	50,5 %	66,1 %	55,4 %
Médiane du revenu disponible par unité de consommation	26 431	14 340	16 762	22 639	20 586
Taux de pauvreté	16,2 %	38,8 %	29 %	15,9 %	14,9 %
Nb de quartiers politique de la Ville	20	8	63	272	1300
Nb d'habitants en quartiers politique de la Ville (INSEE – 2013, 2016 pour la France)	147 000	80 000	602 000	1 547 000	4 800 000
Proportion d'habitants en politique de la Ville	6,7 %	72,1 %	37,8 %	12,9 %	7,5 %

Ces contextes ont bien sûr des conséquences sur le développement des pratiques et des organisations sportives qui est dans les trois territoires nettement inférieur aux niveaux observés dans la région et en France. Plusieurs facteurs se combinent pour expliquer cette situation : d'abord le manque d'équipements sportifs est notoire à Paris et en Seine-Saint-Denis notamment pour des raisons liées au manque de réserves foncières (surtout à Paris) et à la situation financière des collectivités locales et du conseil départemental en Seine-Saint-Denis. Au-delà de ces éléments d'explication, s'ajoute en Seine-Saint-Denis, le poids des facteurs socio-économiques (pauvreté, chômage, flexibilité, précarité, etc.) qui pèsent bien plus qu'ailleurs sur les goûts sportifs des séquanodionysiens. On peut penser qu'à Paris, en dépit de l'existence d'une vingtaine

de quartiers relevant de la politique de la Ville, ces facteurs discriminants soient moins opérants.

En ce qui concerne le football, la situation est tout aussi préoccupante en Île-de-France au regard des moyennes nationales, avec environ 1 club pour 10 000 habitants (quand la moyenne en France s'élève à 2,6 clubs). Le constat est le même en ce qui concerne le taux de pénétration du football (nb de licenciés/nb d'habitants) qui est particulièrement faible à Paris avec moins de 1 % pour une moyenne nationale près de quatre fois plus élevée ! Ces éléments descriptifs prendront tout leur sens au moment où nous expliquerons le faible engagement des clubs de football dans les programmes d'accompagnement notamment par leur saturation. (Cf. Chapitre 5.)

Doc n° 2 : caractéristiques sportives des territoires observés.

(Sources : institut régional de Développement du Sport. Chiffres clefs 2017.

Ministère des Sports et FFF. Les données grisées sont calculées par nos soins)

	Paris	Saint-Denis	Seine-Saint-Denis	Île-de-France	France
Nb de clubs sportifs	3 170	87 ⁽³⁾	1 750	18 965	165 802
Nb de clubs pour 10 000 hab.	14,4	7,8	11	15,7	25,8
Nb de licenciés (IRDS)	328 400	12 594	301 000	2 400 000	18 322 459
Taux de licences	14,9 %	11,35 %	18,9 %	19,9 %	28,5 %
Nb d'équipements pour 10 000 Hab.	14 ,2	16,5	15,5	23 ,6	53,7
Nb de clubs de football	199	13 (en 2012)	118	1 174	16 744
Nb de clubs de football pour 10 000 hab.	0,90	1,17	0,74	0,97	2,60
Nb de licenciés football (FFF)	20 533	2 118	34 839	261 644	2 315 193
Taux de pénétration du football : Nb de licenciés/ Nb d'hab	0,93 %	1,91 %	2, 19 %	2,17 %	3,61 %

De manière plus qualitative, il faut pointer aussi l'importance de l'effet d'expérience de ces territoires en matière d'organisation de grands événements sportifs internationaux, y compris dans les communes qui, jusqu'à maintenant, ne furent pas directement concernées. Cette mémoire collective, qui en général remonte à la victoire de la France lors de la coupe du monde de 1998, est repérable dans les services municipaux, chez certains élus (de longue date) ou responsables associatifs, et crée, au-delà des (bons) souvenirs partagés, des points d'appui, des réflexions fondées sur le partage d'expérience. Cet effet est très marqué à Saint-Denis et plus généralement en Seine-Saint-Denis, il est peut-être plus récent à Paris, qui s'est véritablement engagé dans l'organisation des événements sportifs depuis la candidature malheureuse de Paris 2012, dans la première moitié des années 2000 même si le principal porteur parisien du projet de l'Euro était préalablement directeur des sports à... Saint-Denis !

Le dernier point qui mérite d'être souligné concerne l'effet de taille des collectivités observées et de Paris en particulier : plus de deux millions d'habitants, un conseil de Paris avec 27 adjoints et 163 conseillers, 20 arrondissements dirigés chacun par un maire d'arrondissement et par un conseil municipal spécifique, plus de 20 directions regroupant environ 50 000 agents (3 500 environ à la direction des Sports), 4 circonscriptions sportives, etc. Ces données soulignent la complexité politique et administrative du territoire parisien.

Ces différents éléments contextuels, qui renvoient à la spécificité des territoires et des organisations qui les administrent, ont été intégrés dans le processus de préparation et dans le déroulement de l'étude. Ils ont été au cœur de la phase de co-construction avec les responsables techniques des collectivités étudiées.

1.2. Le parti-pris de la co-construction

L'objectif explicite de travailler l'impact social de l'Euro 2016 au plus près des territoires concernés par l'événement nous a, dès le début de la préparation de l'étude (fin 2014), rapprochés des responsables des territoires franciliens susceptibles d'être intéressés par notre démarche. S'est alors engagé un long processus de préparation partagée qui a d'abord permis de construire ensemble les objectifs de l'étude, de définir et de formater les options méthodologiques (notamment en termes de calendrier), et de prévoir les modalités de restitution. Il convient de préciser d'emblée que ce processus de co-construction a été largement animé, porté par les chercheurs en étroite relation avec les responsables franciliens de l'ANDIISS, qui étaient finalement les seuls à être au carrefour des trois territoires observés.

Au-delà de la phase de contacts préalables (novembre 2014 - décembre 2015), l'étude sur l'Euro a été organisée sur une temporalité longue, en trois phases, avant, pendant et après l'événement. La première phase (de décembre 2015 à juin 2016) a permis de finaliser les objectifs et la méthodologie tout en engageant l'analyse

du processus d'émergence et de formalisation des projets territoriaux. La deuxième phase (de juin 2016 à juillet 2016, c'est-à-dire pendant l'Euro) a permis à l'équipe de passer les questionnaires, de réaliser les observations participantes et de nombreux entretiens. Enfin, pendant la troisième phase (de juillet 2016 à juin 2017), l'équipe a engagé la présentation et la mise en débat des premiers résultats lors d'ateliers tout en poursuivant les entretiens avec des acteurs pour la plupart déjà interviewés dans la période précédant l'événement.

En ce qui concerne la définition des objectifs, l'équipe de chercheurs a proposé des thématiques susceptibles d'être pertinentes, à la lumière des précédentes expériences. Les acteurs ont aussi proposé des thématiques importantes de leurs points de vue : la ville de Paris avec le sujet de la démocratie participative, le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis avec la pluralité des formes de football observables dans les projets de ses partenaires privilégiés, la ville de Saint-Denis avec l'Euro comme levier éventuel des politiques sportives intercommunales.

Enfin, le processus de co-construction a aussi accéléré l'opérationnalisation du dispositif méthodologique en facilitant par exemple l'identification des interlocuteurs à rencontrer, les prises de contacts, l'organisation des réunions du comité de pilotage, etc.

Naturellement, ce processus ne fut pas sans difficulté. Au-delà des contraintes liées à l'organisation de l'Euro (Cf. Point 1.5), la principale difficulté concerne certainement les différences de temporalité, avec des négociations chronophages car simultanément collectives (avec les représentants des trois collectivités) et séparées avec chaque collectivité, d'autant qu'elles exigeaient avant et après chaque rencontre des ajustements entre les techniciens et les responsables politiques. De plus, il est apparu, notamment à Paris, que l'immédiateté, voire l'urgence, de l'action était difficilement compatible avec les délais d'analyse et de publication de l'équipe de chercheurs, même si de premières analyses ont été présentées par écrit à la ville de Paris dès septembre 2016.

Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer les difficultés de compréhension des concepts utilisés par les uns et les autres, par les acteurs et les chercheurs. De la même manière les représentations de ce que peut être une étude et son utilité peuvent être différentes : pris dans les logiques d'évaluation des politiques publiques et des démarches de qualité, de normalisation, certains acteurs peuvent attendre des préconisations ou des « bonnes pratiques », quand les chercheurs vont s'attacher à poser de « bonnes questions » et à éclairer des situations plutôt qu'à délivrer des conseils. Ces écarts de représentations renvoient, d'une certaine manière, à la méconnaissance relative mais réciproque des métiers de chacun et de leurs conditions d'exercice. Pour autant, la qualité des relations personnelles, la clarté des démarches portées par les différents protagonistes, la précision des échanges ont permis de combattre aisément les méfiances respectives. Une partie des acteurs s'interroge en effet sur la pertinence

d'une observation distante, extérieure, considérant que l'action est prépondérante et qu'elle induit une connaissance directe et donc suffisante des situations. *A contrario* une partie de la communauté scientifique, notamment en STAPS, porte un regard critique sur les recherches dites « appliquées » car jugées souvent à trop grande proximité des acteurs. Cela concerne aussi les risques de « manipulation/instrumentalisation » réciproques qui peuvent se développer dans ce genre de relations, les chercheurs pouvant par exemple imposer leurs partis pris théoriques et méthodologiques, les praticiens pouvant orienter le choix des projets à observer ou encore, espérer un effet de « caution scientifique de l'action » par la mise en place d'une étude. Conscient de ces écarts, Habermas (1987) explique justement que la connaissance n'est possible que par la collaboration étroite entre chercheurs et acteurs sociaux adoptant ce qu'il appelle une « attitude réalisative », c'est-à-dire un effort conjoint pour comprendre les réalités étudiées, pouvant déboucher sur des perspectives de compréhension plus complexes que celles qui ne sont construites qu'à partir du point de vue du chercheur et des théories existantes (Anadon, Guillemette, 2007).

La table ronde qui clôt cet ouvrage atteste de cette volonté partagée de construire ensemble, chacun avec ses objectifs et ses manières de faire, et restitue, met en perspective les enseignements à tirer de cette démarche de co-construction finalement assez originale.

1.3. Les caractéristiques d'un grand événement sportif sous contrainte

« Par sa discontinuité, son originalité, son caractère international et sa composition globale hors-norme, capable d'atteindre des millions de personnes à travers le monde par la médiatisation » (Roberts, 2004), l'Euro 2016 est incontestablement un « grand » événement sportif : il a regroupé 24 pays, a duré un mois, 51 matches se sont déroulés sur 10 sites en France (dont 2 en Île-de-France) avec près de 2,5 millions de spectateurs et repose sur une organisation complexe articulant des acteurs sportifs, privés et publics. Ces données confirment que l'Euro 2016 est tout à fait représentatif des événements de spectacle compétitif présentés en annexe 1. « L'enjeu sportif est le principal paramètre motivant l'organisation de l'événement, avant l'apparition de toutes les autres externalités que l'on peut envisager. Ils ont cependant un caractère divertissant par la dimension professionnelle qu'ils mettent en scène » (Bourbillères, 2017).

Au-delà de ces caractéristiques qui classent l'Euro dans la cour des grands événements sportifs internationaux, il convient de signaler que cet événement s'est déroulé sous plusieurs contraintes qu'il a fallu intégrer dans les choix méthodologiques.

La première concerne la dimension sécuritaire de l'événement provoqué par les attentats récents (quelques mois avant l'Euro) mais aussi par des scènes violentes provoquées à Marseille, dès le début de l'Euro, le 12 juin 2016, par des hooligans

russes et anglais. Les dépenses de sécurité supplémentaires ont réduit les moyens disponibles pour financer les dispositifs d'accompagnement. Cette dimension a aussi pesé sur l'ambiance générale de l'événement, les médias multipliant les reportages anxigènes : « Avant le 13 novembre, on préparait la fête, après, on faisait en sorte que cela se passe bien ». (entretien avec le responsable de la commande publique à la ville de Saint-Denis. Atelier élus et techniciens à Saint-Denis). Elle a aussi rendu l'étude plus difficile, en ne facilitant pas, par exemple, l'accès aux espaces festifs (les fan zones n'étaient pas en libre accès comme pendant la coupe du monde de rugby en 2007) et a, en tout cas, encouragé les responsables de l'étude à redoubler de prudence en particulier lors des phases d'observations participantes ou de passation des questionnaires assurées notamment avec des étudiants.

La deuxième contrainte concerne les aspects financiers. Il a été assez difficile pour les collectivités locales concernées d'organiser des dispositifs d'accompagnement avec des moyens en diminution pour un événement qui compte parmi les plus importants au monde : la réduction des dotations de l'État et la suppression de la taxe sur la spécificité culturelle du sport et des spectacles sportifs ont incité les collectivités locales à réduire l'envergure et la diversité des dispositifs d'accompagnements.

La troisième contrainte concerne la mise en place de nouveaux standards d'organisation d'un événement durable. Ils intègrent quatre enjeux autour de l'acceptabilité sociale, de l'inclusion, de l'empreinte environnementale et de l'innovation responsable. Paris, investie d'une responsabilité particulière à la suite de l'accueil de la conférence mondiale climatique, a formalisé un « dispositif d'amélioration continue » dans le cadre de la certification ISO 2012.1 de l'événement⁽⁴⁾.

Enfin, mais cela n'est pas totalement anecdotique, la période de crues qui a concerné l'Île-de-France plusieurs semaines avant l'Euro a conduit les organisateurs parisiens à déplacer, voire à annuler certains dispositifs...et donc les chercheurs, ce fut un moindre mal, à adapter leur dispositif d'enquête.

1.4. La prise en compte des spécificités économiques et culturelles du football

Le football constitue, comme les autres sports, une activité bien particulière : ce sport populaire est très développé dans le monde, en France avec plus de deux millions de licenciés, à tel point que de nombreux clubs franciliens refusent des adhérents pour des raisons liées à l'encadrement et/ou à la saturation des équipements. Il est aussi

(4) La norme internationale ISO 20121, créée en 2012 lors des Jeux Olympiques de Londres, est une « démarche qualité » qui spécifie les exigences et recommandations applicables à un système de management responsable dans le cadre de l'activité événementielle. Le but de cette norme est de renforcer l'intégration des principes du développement durable dans l'événementiel. En France, Roland Garros a été le premier événement certifié en 2014.

porteur d'enjeux économiques, socio-politiques et médiatiques majeurs et souffre, du coup, d'une image ambivalente construite à la fois par les effets de sa marchandisation (transferts spectaculaires, situations de violence, corruption, etc.) mais aussi par les stratégies éducatives de clubs de football, qui agissent dans bon nombre de territoires dits « en difficultés sociales ».

Ces caractéristiques ont contribué à la définition de la stratégie de recherche. Par exemple le très grand nombre de clubs en Ile-de-France (1 174), de plus très inégalement concernés, a nécessité d'ajuster les techniques de recensement et le choix des clubs à observer sur des thématiques particulières. La puissance sportive et politique des instances du football a aussi pesé sur la capacité de rencontrer leurs dirigeants. Mais *a contrario* par exemple du rugby qui ne faisait pas partie de la culture des étudiants allemands participant à l'observation de la coupe du monde de rugby 2007 en France (Cf. Chapitre 1), point n'est besoin avec le football de présenter et décrire l'activité ou de s'y s'acculturer pour créer les conditions de l'observation ou du dialogue entre des pratiquants, des publics ou des acteurs même si le fossé entre football populaire et football *business* semble se creuser en générant l'exclusion des stades à la fois des classes populaires et l'affaiblissement des supporters ultras.

C'est à partir de cette stratégie de recherche, revendiquant de prendre en compte la spécificité des territoires sur lesquels l'événement se déroule, le contexte (politique, économique et sécuritaire) ainsi que les singularités de l'événement et du sport concerné, qu'a été construit un dispositif méthodologique dont l'originalité se définit par la combinaison et le poids respectif des techniques utilisées.

2. LES TECHNIQUES

Le dispositif méthodologique, d'abord qualitatif mais associant des techniques quantitatives, a été structuré autour de six techniques complémentaires, dont certaines avaient été testées lors de la coupe du monde de rugby en 2007 : le recensement extensif des projets franciliens ayant une dimension sociale plus ou moins marquée, l'analyse documentaire, les entretiens et ateliers organisés sur les trois territoires observés, les observations participantes, le questionnaire passé à près de 1 000 spectateurs franciliens dans les deux fan zones de Saint-Denis et de Paris, et enfin les séquences de restitution/analyses partagées des résultats organisées avec les collectivités locales observées au cours de la troisième phase de l'étude (septembre 2016 - juin 2017).

Pour chacune de ces techniques, les modalités seront décrites afin de permettre une meilleure appréciation de leur pertinence mais aussi des contraintes de mise en œuvre, voire de leurs limites.

2.1. Le recensement extensif des projets franciliens

Le recensement a été engagé avant l'Euro par Stewen Faustin, étudiant en stage pendant trois mois (avant et pendant l'Euro) à l'ANDIISS Île-de-France. Il s'est agi d'abord de recenser le maximum de projets ayant une dimension sociale puis de recueillir sur chacun d'entre eux les principales données : localisation géographique, dates, durée, nom du projet, modalités d'organisation, objectifs, porteur du projet, public, financeurs, partenaires, budget (donnée rarement indiquée par les porteurs de projet).

Le recensement est dit « extensif » puisqu'il résulte d'une interrogation volontairement tous azimuts de l'ensemble des acteurs franciliens potentiellement concernés par l'Euro, entre mars et juillet 2016. Pour les collectivités locales, les communes de plus de 1 000 habitants, les structures intercommunales, les conseils départementaux, le conseil régional de l'Île-de-France ont d'abord été sollicités par courriels. Puis une interrogation ciblée des adhérents de l'ANDIISS a été organisée avec relances personnalisées lors des Journées d'Etudes Nationales de l'ANDIISS en mars 2016. Les services déconcentrés du ministère des Sports de l'État (DCS et DRJSCS) ont été sollicités par courriels ou par téléphone quand l'un des membres de l'équipe disposait d'un contact personnel. Enfin, en ce qui concerne les organisations sportives, les districts et la ligue régionale de football, les CDOS et le CROSIF, les offices pour le mouvement sportif (OMS) de Paris⁽⁵⁾, les comités départementaux des fédérations scolaires et affinitaires, etc. ont été interrogés systématiquement par des courriels appuyés par des relances téléphoniques. Ces contacts directs ont été complétés ensuite par une exploitation de nombreux sites internet (presse, communes, organisations sportives, etc.).

Ces précisions attestent de la difficulté à ratisser les projets et, dans un premier temps, à identifier les interlocuteurs pertinents. Il a fallu beaucoup de ténacité et un engagement durable (jusqu'au début de l'année 2018 !) de l'ensemble de l'équipe pour identifier les projets et compléter les informations attendues. Au moins deux freins ont ralenti nos investigations : pour certains projets, la validation politique était encore en cours au moment de notre sollicitation, d'autres projets (des retransmissions publiques par exemple) ont été lancés tardivement ou annulés au dernier moment.

Plusieurs difficultés ont nécessité des conventions précises. Elles ont concerné le « recyclage » de projets qui existaient les années précédentes et qui, souvent pour des raisons d'opportunité financière, ont été mis aux couleurs de l'Euro. Nous avons choisi de les intégrer au recensement mais nous ne sommes pas en mesure, au final, d'en calculer la proportion.

(5) Structure associative d'un arrondissement (anciennement office municipal du sport) qui regroupe les associations sportives souhaitant y adhérer, mutualise des subventions et communique directement avec les élus locaux.

Par ailleurs, il a été nécessaire de différencier et donc de définir :

- « le dispositif » global que nous avons défini comme un cadre général, établi au niveau d'un territoire, fixant des orientations prioritaires, des publics cibles, des possibilités de financement suffisamment attractives pour espérer des effets multiplicateurs, et enfin des modalités de pilotage et d'évaluation.

- « le projet » : une action, portée par une structure identifiée (un club par exemple), qui poursuit des objectifs explicites et qui concerne un ou plusieurs territoires. Elle peut s'inscrire dans un dispositif.

- « les points d'impact » du projet qui concernent, d'après notre convention, le territoire administratif (commune, arrondissement, structure intercommunale, département, région) sur lequel s'est déroulée l'action et/ou dont sont issus les publics participant à l'action.

Autrement dit, un projet (un tournoi de football intercommunal organisé par un club par exemple) peut s'inscrire dans un dispositif (Tous prêts développé par la fédération de football et le ministère des Sports) et avoir plusieurs points d'impact puisque les équipes proviennent de plusieurs communes.

Il a été choisi de descendre au niveau le plus local possible, ce qui a permis d'identifier plus de 600 « points d'impact ».

2.2. L'analyse documentaire

Dans un premier temps, l'analyse a porté sur les documents mis à disposition par les collectivités et par les interlocuteurs lors des entretiens (notes aux élus locaux pour validation politique, descriptifs des différentes actions du programme d'accompagnement, dossiers et articles de presse, sites web, outils de communication, etc.).

Elle a permis de prendre connaissance des projets, de reconstruire les processus d'élaboration et de validation, de choisir les objets d'observation les plus pertinents et d'identifier les personnes ressources.

Puis, dans un deuxième temps, l'étude a porté sur les bilans internes réalisés par les services des collectivités étudiées et par un certain nombre d'acteurs rencontrés.

2.3. Les entretiens semi-directifs et les ateliers

71 entretiens d'une durée comprise entre une et deux heures se sont déroulés avec trois catégories d'acteurs : les représentants des collectivités locales (élus ou responsables de services), les porteurs de projets (dirigeants sportifs ou intervenants de terrain) et enfin les acteurs régionaux ou nationaux, qu'ils soient publics ou sportifs.

Même si des grilles adaptées à chaque situation ont été utilisées, les principales thématiques abordées ont concerné :

- L'Euro dans la politique globale de l'organisation rencontrée : contexte local, effet d'expérience, objectifs politiques, éléments budgétaires, articulation entre les élus et les responsables techniques, contraintes et enjeux pour l'organisation, etc.
- La formalisation du projet d'accompagnement : objectifs et impacts attendus, publics-cibles, aspects spatiaux et temporels du projet, processus de validation politique, modalités d'évaluation, etc.
- La dynamique du projet : processus d'activation des services et des partenariats externes, implication des habitants, etc.

En certaines occasions, les entretiens ont pris une forme collective, la personne interviewée ayant souhaité être entourée par ses collaborateurs. De la même manière, les enquêteurs ont rarement été seuls.

Par ailleurs, plusieurs ateliers se sont déroulés avec différents acteurs parisiens : l'un a porté sur la démarche participative et a regroupé des représentants de la direction des Sports, de la direction de la Cohésion Territoriale et un membre de cabinet d'une mairie d'arrondissement. Deux ateliers ont regroupé des acteurs des 13^e et 19^e arrondissements, concernés par l'Euro mais relevant de secteurs d'intervention différents (clubs, centres sociaux, association de prévention, etc.)

En Seine-Saint-Denis, trois ateliers ont réuni respectivement les membres du réseau des directeurs des sports (RDS 93), les directeurs des sports de la communauté d'agglomération de Plaine-Commune et les responsables de service de la ville de Saint-Denis.

Les entretiens/ateliers se sont déroulés en trois phases :

- Avant l'Euro (entre décembre 2015 et juin 2016) même si pendant les premiers mois l'événement semblait pour certains acteurs une échéance encore un peu lointaine,
- Pendant l'Euro (du 10 juin 2016 au 10 juillet 2016) même si les acteurs étaient largement occupés par la mise en œuvre de leurs projets,
- Après l'Euro (entre septembre 2016 et juin 2017) même si de nombreux acteurs étaient déjà passés à d'autres projets ou tout simplement à la gestion de la nouvelle saison sportive.

Il convient, malgré les contraintes liées à leur implication dans l'organisation de l'Euro, de noter la très grande disponibilité des différents interlocuteurs sollicités. Toutefois, il aura été assez difficile de nouer la relation avec les acteurs du football (Cf. Chapitre 5) : les représentants de la ligue régionale de football n'ont jamais, en dépit de notre insistance, été en mesure de se rendre disponibles, tandis qu'il a fallu déployer beaucoup d'énergie pour obtenir des rendez-vous au district de Seine-Saint-Denis et dans certains clubs.

A noter que les premiers entretiens réalisés avec les représentants de la ville de Paris se sont déroulés sous le regard d'un tiers chargé de la mise en place de la certification ISO 20121 (obtenue en juin 2016) dans le cadre de la démarche qualité de la ville (Le Gall, 2018). En concertation avec les responsables parisiens, cette présence observatrice a été interrompue après quelques entretiens.

Enfin, autre exemple des difficultés inhérentes à une longue étude, signalons le départ du directeur des sports de Saint-Denis juste après l'Euro. Son remplacement dans le comité de pilotage de l'étude par Christine Bellavoine, sociologue de formation et responsable des études locales à la ville de Saint-Denis, a ouvert de nouvelles perspectives avec des acteurs relevant de champs différents, avec par exemple des rencontres avec des responsables de centres sociaux ou de maisons de quartier.

Doc n° 3 : récapitulatif des entretiens et ateliers réalisés⁽⁶⁾

	Paris	Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis	Seine-Saint-Denis et Plaine-Commune	Acteurs régionaux et nationaux	Total
Avant	17	9	4	2	32
Pendant	5	14	4	2	25
Après	5	5	3	1	14
Total	27	28	11	5	71

Ces entretiens ont été complétés par de nombreuses discussions informelles autour des projets, notamment lors des observations participantes, elles ne sont pas comptabilisées dans le document 3.

2.4. L'observation participante

Cette technique visant à être au cœur de l'événement a été développée dans plusieurs directions en prenant appui sur la présence des membres de l'équipe dans tous les lieux où il pouvait se passer quelque chose en relation avec l'Euro : dans les fan zones, lors de « circuits urbains » à Paris et à Saint-Denis, autour de projets repérés ou enfin lors de colloques et séminaires spécialisés.

(6) Il était à l'origine prévu de réaliser principalement les entretiens avant l'Euro car on pouvait estimer que les responsables seraient particulièrement mobilisés pendant l'événement. Le nombre plus élevé d'entretiens en Seine-Saint-Denis pendant l'événement s'explique par la décision tardive de participer à l'étude (mi-mai 2016).

2.4.1. Les fan zones de Paris et de Saint-Denis

En ce qui concerne les séquences d'observation dans les fan zones (9 à Paris et 9 à Saint-Denis), l'équipe était composée à chaque fois de plusieurs enquêteurs, dispersés dans l'espace, postés aux endroits stratégiques (entrées, grand écran, espaces de restauration, etc.) ou mobiles au gré des déplacements des « observés ».

Des observations alternativement statiques et mobiles ont utilisé les techniques envisagées *a priori* : « la filature » consistant en un suivi discret des groupes et une prise de contact quand cela était possible, « l'observation postée » a été utilisée notamment à l'entrée de la fan zone ou devant les écrans. Enfin, la technique de « l'infiltration » (suivi de groupes identifiés en amont depuis le lieu de RDV jusqu'à la séparation du groupe) n'a pas été utilisée compte tenu de la difficulté à repérer des groupes avant leur venue.

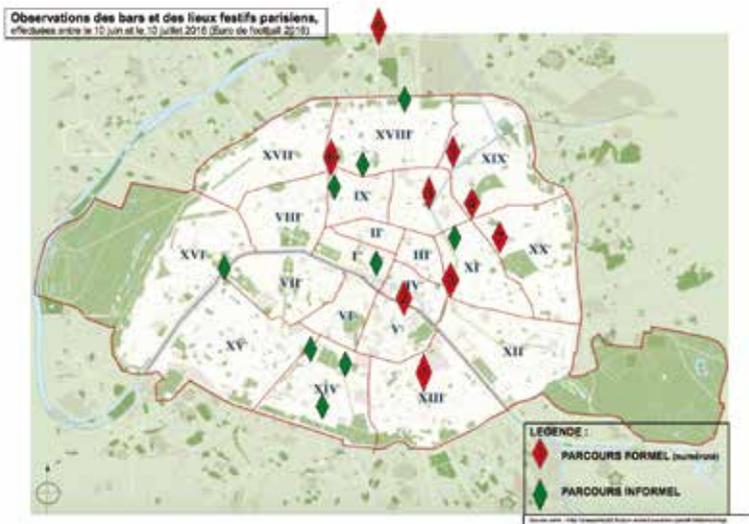
Il s'est agi d'observer, à partir d'une fiche, les usages et sociabilités, l'enchaînement des activités (concert, discussion, match, après match, etc.), les mobilités (flux, modalités d'arrivée et de départ, modalités de regroupement, lieu d'habitation, etc.), le rapport des habitants à l'événement (implication sportive ou festive, sentiment d'exclusion, nuisances, etc.), la présence des projets choisis dans les fan zones, la place des publics « cibles » (filles, jeunes des quartiers relevant de la politique de la Ville, personnes à mobilité réduite).

La principale contrainte liée à l'observation et qui constitue aussi un résultat a concerné la difficulté à identifier les groupes porteurs de projets. Mais, globalement, il a été assez facile de procéder à ces observations compte tenu de l'ambiance, calme ou festive, rarement tendue, qui a régné dans ces espaces très sécurisés.

2.4.2. Les circuits urbains

Au total, 9 observations formelles (7 séances à Paris et 2 à Saint-Denis) ont été réalisées pendant les matchs de l'Euro et en particulier ceux de l'équipe de France. Ces observations se sont faites sous la forme de « circuits déambulatoires » assurés par des équipes d'enquêteurs, notamment pour des raisons évidentes de sécurité. Plutôt que de se poster uniquement dans un lieu, la mobilité a été privilégiée. Elle a permis d'observer les lieux les plus révélateurs (les bars assurant des retransmissions et/ou regroupant des groupes de supporters par exemple) en éclairant certains contrastes. Deux méthodes de collecte ont été employées pour ces observations : la prise de note accompagnée de photographies et le remplissage de fiches d'observation. Ces dernières ont permis de décrire des groupes interrogés, bien que de manière générale, le regard se soit posé sur le triptyque lieu/activité/public. Surtout, la posture principale à maintenir tout au long de la séquence a été l'ouverture à l'étonnement : chercher systématiquement ce qui a pu surprendre. Cette technique a produit des récits d'ambiance et vient compléter les autres outils de collecte (Cf. Chapitre 8).

Doc n° 4 : cartographie des circuits urbains réalisés



Les numéros indiqués dans les losanges renvoient aux parcours décrits dans le chapitre 8. En complément, une vingtaine de lieux parisiens et dionysiens ont été observés de manière informelle durant la durée de la compétition (sans qu'un créneau d'observation et des fiches de restitution ne soient systématiquement mobilisés) : Anvers, Oberkampf, Marx Dormoy/La Chapelle, Denfert Rochereau, rue de la Gaieté, place d'Alésia, bars de la Motte-Picquet - Grenelle à Cambronne, Hôtel de Ville, Champs-Élysées, place de la Concorde, Grands Boulevards, Strasbourg Saint-Denis.

2.4.3. Les projets locaux

54 séquences (41 à Paris et 13 en Seine-Saint-Denis) ont permis de rencontrer sur place certains interlocuteurs et de mieux cerner les modalités et l'ampleur des projets. A partir d'une fiche d'observation, il a été possible de décrire le site (quand cela avait du sens), l'ambiance, les activités proposées, l'évolution de la fréquentation, le marquage urbain, les présences institutionnelles et les caractéristiques sociodémographiques apparentes des spectateurs, etc.

Doc n° 5 : récapitulatif des observations de projets

Nom du projet	Lieux	Dates
<i>Paris Foot Tour</i>	Gare Montparnasse (Paris) Bastille (Paris) Basilique (Saint-Denis) Parvis de l'Hôtel de Ville (Paris)	8 juin (2 fois) 11 juin 20 avril (2 fois) 6 avril, 7 avril (2 fois)
<i>Place de l'Europe</i>	Parvis de l'Hôtel de Ville (Paris)	15 juin, 17 juin, 18 juin, 25 juin et 26 juin
<i>Euro de l'impro</i>	Carreau du Temple (Paris)	19 juin
<i>Papy-Foot</i>	Cité de la mode et du désign. Wanderlust (Paris)	15 juin
<i>Fun foot festival</i>	Centquatre (Paris)	2 juillet
<i>Euro 11 de légende</i>	Centre Culturel Hip Hop La Place (Paris) Hôtel de ville (Paris)	9 juin 9 juin
<i>Foot Foraine</i>	La Villette (Paris)	11 juin, 16 juin, 7 juillet et 12 juillet
<i>Match concert</i>	Philharmonie de Paris	21 juin
<i>Tournoi solidaire de babyfoot. La mie de pain</i>	Square Ulysse Trélat (Paris)	18 juin (2 fois) et 21 juin (2 fois)
<i>Billetterie sociale</i>	Parc des Princes (Paris)	12 juin et 25 juin
<i>Coup de foot</i>	Carreau du Temple (Paris)	7 juillet et 8 juillet
<i>Gongle</i>	Centquatre. Carreau du Temple et circuit Paris/Seine-Saint-Denis	2 juillet et 7 juillet
<i>Fan zone : Tournoi mini stade Coca-Cola, Foot en fauteuil, Cécifoot, Tournoi européen de football féminin U16, Opéraoké</i>	Champ-de-Mars (Paris)	5 juin, 9 juin, 10 juin, 11 juin, 15 juin, 18 juin, 19 juin, 26 juin, 30 juin et 7 juillet
<i>Les débats APELS</i>	Salle de la Légion d'Honneur (Saint-Denis)	10 juin, 16 juin, 27 juin, 3 juillet et 10 juillet
<i>Festival des innovations sportives FSGT : tournoi foot à 7</i>	Stade Ladoumègue (Paris)	4 juin.
<i>Académie Fratellini : Hors Jeu</i>	L'Île-Saint-Denis, Saint-Denis, Stains	4 juin, 22 juin et 6 juillet
<i>Fan village de Marville</i>	Saint-Denis/La Courneuve	10 juillet
<i>L'Eurodictée</i>	Saint-Denis	10 juin

2.4.4. Les séminaires et colloques autour de l'Euro 2016 ou de Paris 2024 :

Pendant l'Euro 2016, de nombreux colloques ont été organisés par des collectivités locales (le conseil régional Île-de-France, le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ou la ville de Paris par exemple) et des organisations concernées par la candidature de Paris 2024, l'Euro 2016 étant la dernière compétition de grande envergure organisée par la France avant la décision du CIO en septembre 2017. Souvent invités comme animateur ou comme intervenant lors de ces initiatives (8), certains membres de l'équipe ont été en première ligne pour observer les jeux d'acteurs, les thématiques abordées ou oubliées, et les premiers enseignements à tirer de l'Euro dans une conjoncture où les préoccupations des uns et des autres étaient déjà largement tournées vers l'échéance olympique. Ce fut le cas, par exemple, lors d'une rencontre avec les acteurs sportifs de la Seine-Saint-Denis à l'invitation du conseil départemental et du CDOS (Aulnay, 23 juin 2016), ou encore lors d'un débat organisé par la communauté d'agglomération de Plaine-Commune et le conseil départemental regroupant les acteurs économiques de Seine-Saint-Denis et le comité de candidature de Paris 2024, (Saint-Denis, 28 juin 2016) ou enfin lors de la soirée consacrée à l'Olympiade culturelle, à l'initiative du comité de candidature Paris 2024, de la ville de Paris et du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis (La Plaine Saint-Denis, 22 septembre 2017).

Si les exemples cités inscrivent les questions traitées lors de l'Euro dans la perspective des JOP 2024, d'autres ont eu une dimension plus locale, insistant sur l'ancrage local des grands événements sportifs internationaux et soulignant que tous les territoires, pas seulement les territoires hôtes, pouvaient se sentir concernés.

2.5. Les questionnaires dans les fan zones de Paris et de Saint-Denis

949 questionnaires ont été administrés auprès des spectateurs présents dans les deux fan zones, respectivement 497 à Paris et 452 à Saint-Denis. La passation, qui s'est déroulée sur dix dates, a mobilisé 26 enquêteurs (étudiants et doctorants en sciences sociales et management du sport) sous la responsabilité de plusieurs membres de l'équipe. Elle débutait 1 h 30 avant le début des matchs et se terminait environ 30 minutes après le coup de sifflet final. Les spectateurs étaient sélectionnés de manière aléatoire, les enquêteurs ayant pour consigne de suivre un itinéraire standardisé (chaque groupe se répartissant sur une zone définie à l'avance) et d'interroger la première personne adulte disponible. Ces précautions ont permis de maîtriser autant que possible les différents biais inhérents au déploiement de la méthode dans ce contexte. Des marges d'erreur ont par ailleurs été calculées quant à la représentativité des échantillons.

La première question servait à filtrer les personnes résidant en Île-de-France (condition préalable à la poursuite du questionnaire). S'ensuivaient 53 questions destinées

à comprendre les usages de ces fan zones (provenance des spectateurs, raisons et modalités de leur venue, activités, sociabilités et consommations), à mesurer un ensemble d'impacts perçus (divertissement, bien-être, lien social, image du territoire, sentiment d'identité locale et/ou nationale, rapport au football et au sport en général, satisfaction, utilité sociale et nuisances ressenties), à dresser des profils de spectateurs et à identifier des convergences et des divergences entre les deux fan zones.

Doc n° 6 : liste des matchs pendant lesquels ont été recueillis les questionnaires.

Dates	Fan zone	Match
10 juin	Paris	France - Roumanie
15 juin	Paris	France - Albanie
19 juin	Paris	France - Suisse
25 juin	Saint-Denis	Suisse - Pologne et Croatie - Portugal
26 juin	Paris	Allemagne - Slovaquie et France - Irlande
30 juin	Paris	Pologne - Portugal
3 juillet	Saint-Denis	France - Islande
6 juillet	Saint-Denis	Portugal - Pays de Galles
7 juillet	Paris	France - Allemagne
10 juillet	Saint-Denis	France - Portugal

En dépit du climat sécuritaire, l'accès aux fan zones pour la passation des questionnaires a été facilité par les représentants des villes de Paris et de Saint-Denis dans le comité de pilotage de l'étude. Pour autant, il ne faut pas sous-estimer les difficultés de passation dans les fan zones, les personnes questionnées étant souvent en groupe, souvent impatientes de découvrir l'espace et évidemment peu disponibles pendant les animations et encore moins, cela va sans dire, pendant les matches. Si l'équipe d'enquêteurs a été formée pour gérer au mieux ces conditions de passation évidemment particulières et souvent festives, chacun comprendra que la qualité de la relation enquêteur/enquêté n'a pas toujours été optimale, certaines réponses pouvant par exemple se faire sous l'influence des autres membres du groupe !

2.6. Les restitutions/analyses partagées des résultats.

Dans le prolongement du processus de co-construction des objectifs et de l'étude et conformément à notre volonté d'être au plus près des acteurs, les résultats des deux premières phases, puis progressivement de la troisième, ont été mis à disposition et en débat avec les acteurs.

Sur les 19 séquences dites « de restitution/analyse partagée des résultats », deux se sont déroulées avec la mission Grands Événements Sportifs Internationaux de la ville de Paris, le 7 juillet 2016 (soit 3 jours avant la fin de l'Euro) et le 1^{er} septembre 2016. Ce nombre de séquences, peu élevé, et leur proximité immédiate avec la fin de l'événement s'expliquent certainement par la multiplication des événements prévus à Paris quelques mois après l'Euro (la ville de Paris, dès la finale de l'Euro, s'est immédiatement tournée vers la préparation des événements suivants et notamment des championnats du monde de handball organisés en janvier 2017), par le poids des enjeux politiques à Paris qui conduit l'équipe municipale à communiquer rapidement, et aussi par le formatage des procédures lié à l'effet de taille parisien. (Cf. Point 1.1. de ce chapitre).

Ce nombre peut sembler faible au regard des initiatives de même nature réalisées avec les services du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis (6), qui a notamment utilisé l'étude pour lancer une dynamique de renouvellement du projet de la direction Culture, Patrimoine, Sports, Loisirs.

A Saint-Denis/Plaine-Commune, 3 rencontres se sont déroulées dans des configurations assez différentes : réunion avec des responsables de services et de structures sociales de Saint-Denis (9 décembre 2016), rencontre avec des élus de la communauté d'agglomération de Plaine-Commune (24 février 2017), rencontre « Arts et Sports » co-organisée avec le conseil départemental le 6 juin 2017.

Enfin, des temps de discussion ont aussi été plusieurs fois organisés dans le cadre des comités de pilotage qui permettaient de réunir les représentants des trois territoires concernés.

Lors de ces différentes initiatives, l'équipe de recherche a tenté de trouver les « bons formats temporels » afin de présenter des résultats mais aussi de laisser du temps aux échanges et à la co-construction des perspectives de recherche pour la troisième phase. Cette contrainte temporelle a souvent pesé, laissant peu de place aux nécessaires nuances ou précautions que nous souhaitions prendre puisque l'étude était toujours en cours. Il a fallu aussi trouver l'équilibre entre la mise à disposition de résultats par écrit ou par oral et imaginer des formes interactives en sachant qu'elles devaient s'adapter aux situations locales, aux habitudes de travail des différentes équipes et à la présence simultanée ou non d'élus et de techniciens.

Il nous semble, mais c'est plutôt aux acteurs de le dire (Cf. la table ronde finale organisée avec les représentants des collectivités locales au comité de pilotage de l'étude) que le partage des points de vue a pu s'opérer entre des acteurs qui ont une certaine connaissance du terrain et qui peuvent avoir une « première impression tenace » ou la « volonté de défendre leur action locale » et des observateurs outillés, retirés des enjeux locaux mais dont l'observation reste limitée dans le temps et faisant des choix

forcément discutables. Les présentations dans trois colloques universitaires ont aussi été des temps privilégiés de partage et de discussion, cette fois avec des collègues universitaires, des résultats et des analyses produits par la recherche.

CONCLUSION

La stratégie de recherche et le dispositif méthodologique qui en découle ont été largement co-construits avec les partenaires territoriaux impliqués dans l'organisation de l'étude. Ils présentent une double originalité qui donne une dimension inédite à cette étude francilienne.

La première tient dans la pluralité des impacts sociaux pris en compte et dans l'ajustement des angles d'analyse aux problématiques propres à chaque territoire, qu'elles soient sportives ou non. L'étude se scinde ainsi en différentes thématiques : implication des habitants et démocratie participative ; jeux des acteurs et partenariats ; perceptions, usages et sociabilités des fan zones ; prise en compte des publics féminins ; lieux de convivialité ; empreintes et mobilités urbaines ; liens entre Arts et Sports.

La deuxième repose sur le déploiement d'un large éventail de techniques de collectes et de traitement des données : analyses documentaires, entretiens semi-directifs, ateliers, observations participantes sous diverses formes (statiques, mobiles, en dehors ou à l'intérieur de groupes), questionnaires, participation à des débats, séquences d'analyse partagée des premiers résultats. Leur combinaison a permis de produire une densité et une variété de matériaux adaptés aux impacts analysés : comptes rendus, descriptions, *verbatim*, tests statistiques, photos, cartes, sociogrammes, etc. Elle a aussi permis de gérer les fragilités méthodologiques propres à chaque technique et de dépasser les débats traditionnels sur les qualités et défauts respectifs des techniques quantitatives et qualitatives. Conformément à la triangulation des données qui renforce la validité scientifique des objets à l'étude (Kvale, 1996), cette utilisation combinée de méthodes de collecte a pour ambition d'empêcher qu'une impression relevée dans une observation ne se transforme en catégorie d'analyse si elle n'est pas fondée et croisée avec des données issues d'entretiens ou de documents.

De cette manière, alors que de nombreuses études tendent à agréger des impacts différents en une seule mesure –à l'instar du calcul d'utilité sociale qui traduit les valeurs d'usage et de non-usage de l'événement en « consentements à payer »– notre méthodologie favorise au contraire une vision plurielle et contextualisée des impacts sociaux, en proposant une analyse multi-entrées (par les types d'impacts, par les territoires, par les publics, par les réseaux d'acteurs). Au-delà de la portée proprement évaluative des études d'impacts qui constituent l'essentiel de la littérature actuelle, notre travail plaide ainsi pour une meilleure compréhension des processus de pilotage de ces impacts sociaux, en identifiant les déterminants, les obstacles et les conditions de réalisation.

Doc n° 7 : vision synoptique du dispositif méthodologique

TECHNIQUES	NOMBRE	CORPUS	MATÉRIAUX ATTENDUS	CONTRAINTES
Recensement extensif des projets franciliens	635 points d'impact	Projets portés par les collectivités locales, les services de l'État, les organisations sportives.	Données synthétiques sur la localisation géographique, dates, durée, intitulé, modalités d'organisation, objectifs, porteur du projet, public, financeurs, partenaires, budget.	Identifier les interlocuteurs pertinents. Repérer le recyclage de projets. Identifier des projets validés tardivement. Différencier les dispositifs, les projets et les points d'impact. Contourner la volonté de certains acteurs de ne pas communiquer les informations budgétaires.
Analyse documentaire	Plusieurs dizaines	Documents mis à disposition lors des entretiens : notes aux élus, descriptifs des actions du programme d'accompagnement, dossiers et articles de presse, sites web, outils de communication, etc.). Bilans réalisés par les acteurs.	Données sur les programmes d'accompagnement : objectifs, modalités d'organisation, de financement et d'évaluation.	Identifier avec précision ce qui relève de la note d'orientation, du projet validé, de l'action mise en œuvre, etc.
Entretiens et ateliers	71	Les représentants des collectivités locales : élus ou responsables de services. Les porteurs de projets : dirigeants sportifs ou intervenants de terrain. Les acteurs régionaux ou nationaux qu'ils soient publics ou sportifs.	L'Euro dans la politique globale de l'organisation : contexte local, effet d'expérience, objectifs politiques, éléments budgétaires, articulation entre les élus et les responsables techniques, contraintes et enjeux pour l'organisation, etc. La formalisation du projet d'accompagnement : objectifs et impacts attendus, publics-cibles, aspects spatiaux et temporels du projet, processus de validation politique, modalités d'évaluation, etc. La dynamique du projet : processus d'activation des services et des partenariats externes, implication des habitants.	Mouler la relation avec les acteurs du football. Organiser les entretiens après l'Euro.

TECHNIQUES	NOMBRE	CORPUS	MATÉRIAUX ATTENDUS	CONTRAINTES
Observation participante	89	18 dans les fan zones. 9 circuits urbains. 54 projets. 8 colloques et séminaires.	Usages sociaux des fan zones. L'événement sportif dans la ville. La diversité des projets. La dynamique des JOP 2024 dans l'Euuro.	Choisir le bon endroit au bon moment ! Gérer les contraintes d'organisation liées au climat sécuritaire et à la diversité des lieux à observer.
Questionnaires fan zones	949	497 à Paris et 452 à Saint-Denis.	Usages sociaux des fan zones : provenance des spectateurs, raisons et modalités de leur venue, activités, sociabilités et consommations. Mesure d'impacts perçus : divertissement, bien-être, lien social, image du territoire, sentiment d'identité locale et/ou nationale, rapport au football et au sport en général, satisfaction, utilité sociale et nuisances ressenties. Profils de spectateurs et ressemblances/différences entre les deux fan zones.	Gérer les contraintes d'organisation. Maîtriser les difficultés de passation dans les fan zones.
Restitutions et analyses partagées des résultats	19	Réunions avec des élus, des responsables techniques des collectivités et des acteurs locaux. Comités de pilotage de l'étude.	Partage des résultats et des analyses produits par la recherche. Définition des perspectives scientifiques et professionnelles ouvertes par l'étude.	Gérer la disponibilité variable des commanditaires

Éléments bibliographiques

- Anadón M et Guillemette F. (2006), La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? Recherches qualitatives, 5.
- Bourbillères H. (2017), Impacts territoriaux des événements sportifs parisiens (2013-2016) : l'approche par les dynamiques locales, Thèse doctorale sous la direction de D. Charrier et de B. Evrard, Université de Paris-Sud/Saclay.
- Habermas J. (1987), Théorie de l'agir communicationnel : rationalité de l'agir et rationalisation de la société, 1. Fayard
- Kvale S. (1996), InterViews : an introduction to qualitative research interviewing, Sage.
- Le Gall L. (2018), Les équipements sportifs éphémères dans l'espace public et le développement durable : provocation ou cohérence ? In D. Charrier et B. Lapeyronie (coord.), Le service public du sport. Changements, contraintes et innovations, Les Editions de Bionnay.
- Roberts K. (2004), The leisure industries, Palgrave Macmillan.

Annexe n° 1 : les définitions exploratoires des volontés premières des événements sportifs parisiens (Bourbillères, 2017)

<p>Finalité Sport</p>	<p>Spectacle compétitif</p>	<p>Ces événements sont avant tout des compétitions. L'enjeu sportif est le principal paramètre motivant l'organisation de l'événement, avant l'apparition de toutes les autres externalités que l'on peut envisager. Ils ont cependant un caractère divertissant par la dimension professionnelle qu'ils mettent en scène. C'est la raison pour laquelle nous employons le terme de « spectacle sportif » pour parler de ce type de rencontre.</p> <p>Ces événements ont pour objectif de regrouper des pratiquants autour d'une pratique sportive compétitive ou non. Ils sont organisés pour faire pratiquer du sport avant toute chose. Ils peuvent être organisés par l'acteur public pour faire découvrir (initiatique), ou inciter à la pratique (participatif), ou encore par un acteur privé non marchand (association, fédération) pour faire vivre la discipline sportive.</p>
	<p>Animation d'un équipement</p>	<p>Ces événements utilisent le sport comme outil dans l'optique de faire vivre l'équipement. Certains équipements sportifs n'accueillent pas des événements tous les week-ends. La volonté première qui va motiver l'organisation de l'événement sera d'animer l'infrastructure pour éviter qu'elle ne devienne un « éléphant blanc ». Cette problématique est réelle à Paris depuis le début des années 2000.</p>
<p>Sport Outil</p>	<p>Animation de la vie locale</p>	<p>Ces événements sont organisés pour dynamiser la vie locale, le quartier. On parle d'événements de proximité. Ils sont souvent portés par des associations impliquées dans la communauté locale. Le sport n'est qu'un prétexte pour se regrouper, créer du lien. Ils sont généralement très ancrés sur le lieu et, dans le cas d'événements récurrents, peuvent devenir des temps à part, venant rythmer la vie sociale.</p>
	<p>Caritatif et social</p>	<p>Ces événements ne sont organisés que dans l'optique d'apporter de la lumière sur une cause humanitaire ou sociale. La volonté première se situe dans la mise en valeur d'une cause en vue de créer un élan mobilisateur, de soulever des fonds, ou bien la combinaison des deux.</p>
	<p>Commercial</p>	<p>Ces événements sont organisés dans l'optique de promouvoir une marque. Ils sont portés par des acteurs privés marchands ou non, plus ou moins proches du domaine sportif, utilisant l'événement sportif pour s'octroyer une fenêtre de visibilité à l'échelle locale, régionale ou nationale.</p>